

BUREAU CTÉ DE CNES DES MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC  
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
à LACAUNE**

**Séance du jeudi 10 mars 2022**

**Nombre de membres en exercice : 20** L'an deux mille vingt-deux et le dix mars, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel VIDAL.

**Présents : 16** **Sont présents** : Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Evelyne BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Isabelle CALVET, Marie CASARES, Francis CROS, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Denis MAFFRE, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL, Daniel VIDAL

**Votants : 16**

**Secrétaire de séance :**

**Pouvoirs :**

**Suppléés :**

**Excusés** : Max ALLIES, Claude ANINAT, André CABROL, Jacques CALVET

**Absents :**

**ADMINISTRATION ET COMPETENCES**

**1. Approbation du PV du 16 février 2022**

Monsieur le Président demande aux membres du Bureau si des modifications doivent être apportées au procès-verbal du 16 février 2022 qui a été envoyé au préalable.

Il demande ensuite de bien vouloir approuver le procès-verbal.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

**TOURISME / CULTURE / PATRIMOINE / COMMUNICATION**

**2. Déclassement du GR71 et requalification en itinéraire de GR de pays**

Le Département de l'Hérault procède au déclassement du GR71 entre Ginestet et Cambon-et-Salvergues.

Ce tronçon, également emprunté par l'itinéraire de GR de Pays « Monts « Lacs en Haut-Languedoc », sera désormais à la charge de la CCMLMHL.

Le Département de l'Hérault prendra en charge les frais :

- de débalisage GR
- de rebalisage GRP
- de conception et de pose de la nouvelle signalétique GRP.

Il est proposé que les communes de Castanet-le-Haut-, Cambon-et-Salvergues et Rosis délibèrent afin d'approuver ce changement de gestionnaire et qu'une convention d'autorisation de passage en propriété privée soit conclue avec les divers propriétaires (Communes de Castanet-le-Haut, Cambon-et-Salvergues, Rosis, Bascol Gilbert, GF de Salvergues, Collet Lilian).

Il est précisé que le réseau veut rester opérationnel sur cette portion.

Il est proposé au Bureau d'approuver le projet de convention et d'autoriser le Président à les signer avec les propriétaires concernés.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

## FINANCES ET MARCHES

### **3. Demandes de subventions**

Ci-après les demandes de subventions 2022 :

- Le groupement de développement agricole Lacaune-Murat-Viane demande une subvention de 3500 € pour la foire de Payrac 2022.
- L'association Marise à La Salvetat demande une subvention sans préciser le montant. En 2021, l'association avait bénéficié d'une subvention de 800€.
- L'association Culture et Tradition à La Salvetat demande une subvention de 700€.

L'association Animation sportive du plateau d'Anglès a déposé une demande de subvention en 2021 pour un montant de 1800 € (non votée en 2021). Il est proposé de voter une subvention de 1 500 €.

Il est demandé au Bureau de valider ces montants.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

## TRAVAUX/VRD

### **4. Contrat d'assistance a maitrise d'ouvrage avec TERRITOIRE 34**

La communauté de communes a adhéré à territoire 34. Dans le cadre du projet de la réhabilitation de la piscine des Bouldouïres il est proposé de solliciter territoire 34 pour une assistance à maitrise d'ouvrage.

Le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération et le détail des honoraires qui s'élèveraient à 1,67% du montant total des travaux prévisionnel soit 76 755,00 € HT.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

## SERVICES A LA POPULATION

### **5. Plan de relance commerce**

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la CCMLHL a la possibilité de demander, avant le 31 mars, une subvention de 20.000 € TTC, dans la limite de 80% au titre du plan de relance commerce. Cette subvention pourrait notamment permettre la mise en place d'une solution numérique pour rapprocher producteurs et consommateurs à travers une solution de click & collect. Un travail est actuellement mené pour affiner ce projet dans le cadre de la commission agriculture, circuits-courts, développement durable.

Il est demandé en bureau d'autoriser la collectivité à demander une subvention au titre du plan de relance commerce et à signer une convention de financement avec la banque des territoires.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

### **6. Contrat local de santé**

Le PETR a proposé, lors de son bureau du 7 mars, de travailler à la mise en place d'un Contrat Local de Santé. Celui-ci permettra notamment de légitimer les actions menées sur notre territoire en matière de santé auprès de l'ensemble des partenaires intervenant sur ce champ de compétence.

L'ARS participera au financement d'un poste de coordinateur afin d'assurer son élaboration et son animation sur une durée de 5 ans. Le département du Tarn en compte deux : Carmaux et Graulhet.

Il est demandé au bureau d'autoriser le PETR à élaborer un Contrat Local de Santé, avec et pour le compte de la Communauté de Communes.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

## **AUTRES**

### **7. Edition de bons cadeaux**

La Communauté de Communes souhaite éditer des bons cadeaux d'entrée aux trois musées communautaires et à l'espace des sources chaudes. L'objectif est de permettre aux associations du territoire qui en feront explicitement la demande de les proposer comme lots lors d'événements de type loto, tombola, loterie et jeux concours.

Les intitulés respectifs des bons cadeaux seront :

- « 1 pass entrée pour deux adultes et trois enfants dans les trois musées communautaires ».
- « 1 pass entrée pour deux adultes et trois enfants dans l'espace des sources chaudes ».

Il est proposé au Bureau d'autoriser l'édition et la distribution, le cas échéant, de soixante (60) bons cadeaux d'entrée pour les 3 musées communautaires et de soixante (60) bons cadeaux d'entrée à l'espace des sources chaudes.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

### **8. Soutien aux travaux et investissements du docteur DAVID dentiste à Lacaune**

Le docteur DAVID, chirurgien-dentiste, installé à Lacaune présente à la Communauté de Communes des investissements à hauteur de 65 066,84€ HT pour installer une unité radio panoramique. Il sollicite une subvention.

Cet investissement n'est pas actuellement disponible sur le territoire de la Communauté de Communes. Les patients doivent se rendre à Castres pour réaliser les radios panoramiques.

Il est proposé aux membres du Bureau d'attribuer au docteur DAVID une subvention exceptionnelle de 6506,70€, soit 10% du montant total investissements.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

### **9. Soutien à l'Ukraine – Contribution au FACECO**

Le jeudi 24 février, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. De nombreuses collectivités ont rapidement fait part de leur souhait de se mobiliser pour les populations d'Ukraine victimes du conflit.

La FACECO (Fonds d'Action Extérieur des Collectivités Territoriales), créé en 2013, permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crise soudaine (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit).

Suite à l'appel lancé aux collectivités par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à contribuer financièrement à ce fonds pour exprimer concrètement leur solidarité.

Il est proposé aux membres du Bureau de contribuer au FACECO (action Ukraine – soutien aux victimes du conflit) en allouant une somme exceptionnelle de 10 000€.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adoptée**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

### **10. Questions diverses**

**Le Président**

**Daniël VIDAL**



Monts de Lacaune Montagne  
du Haut Languedoc